

Université de Mons

**Faculté de Médecine,
Pharmacie et Sciences
biomédicales**

Avenue Maistriau 19
B- 7000 MONS
Tél: +32(0)65/37 35 01
info.fmpb@umons.ac.be
www.umons.ac.be



Faculté de Médecine,
Pharmacie et
Sciences Biomédicales

Procuration

Vous pouvez donner procuration à une tierce personne en complétant le talon ci-dessous ET en lui remettant votre carte d'étudiant UMONS et/ou votre carte d'identité. Une copie de la carte d'identité de la tierce personne est également requise.

Le Secrétariat des Etudes

ATTENTION : NON VALABLE SANS LA CARTE ETUDIANT UMONS/CARTE D'IDENTITE !

Je soussigné(e),(nom et prénom)

déclare autoriser(nom et prénom)

à retirer mon diplôme et ses annexes / mon attestation de réussite (biffer la mention inutile) auprès du Secrétariat des études.

Date:

Signature